

Participants

Stella BASSET : ARML
Guillaume BEAURUELLE : Région Normandie
David BREDEL : Rectorat
Jean-Paul CHOULANT : CFDT
Jean-Philippe DAMIANI : Pôle Emploi
Mikaël DE CAMBOURG : U2P
François EDOUARD : FSU
Guillaume FOLLEA : Carif-Oref de Normandie
Kathy HARLAY : AGEFIPH
Yannick LAILLER : Carif-Oref de Normandie
Alexandre LEBARBEY : CGT
Roseline LEMARCHAND : U2P Normandie
Valérie MONS : DREETS
Alexandra MARION : DREETS
Philippe SCELIN : CPME
Marta SEMPLICI : Sauléa - Pluricité
Séverine TOUCHARD : Région Normandie

Excusés

Eric ANQUETIL : FO
Christine FARA : DREETS

Ordre du jour

1. Evaluation du PIC : présentation de la démarche d'évaluation du PIC en Normandie
2. Point sur les entrées réalisées et projection 2022
3. Questions diverses

1. Evaluation du PIC : présentation de la démarche d'évaluation du PIC en Normandie

Introduction par Guillaume BEAURUELLE et Alexandra MARION. Guillaume BEAURUELLE rappelle la démarche parallèle d'évaluation en cours par le cabinet Terre d'avance, portant sur la capacité des dispositifs Région à répondre aux demandes des publics cibles.

Cf. Présentation Marta SEMPLICI.

- ▶ Groupement Pluricité, Sauléa, Céreq
 - ▶ Intervention sur trois régions : Bretagne, Normandie, Grand-est
 - ▶ Démarrage : juin 2021
 - ▶ Rapport final : avril 2023 (temps long)
 - ▶ Périmètre : les effets du PIC à l'échelle régionale (appels à projets nationaux et Pacte régional)
 - ▶ Investigation complémentaire à l'échelle de trois bassins d'emploi : études de cas
- François EDOUARD demande quelle est la répartition des secteurs concernés par les études de cas.
 - Guillaume BEAURUELLE répond que l'évaluation portera, pour le programme Qualif, sur les évolutions constatées sur ce programme entre 2018 et 2022, notamment par l'analyse des cahiers des charges et plus spécifiquement et à titre d'exemple sur les filières du bâtiment et du lin. Pour le programme préparatoire, l'évaluation portera sur les évolutions du dispositif Savoir. Il rappelle que l'objectif est d'investiguer l'appropriation de ces actions par les acteurs et d'évaluer leur complémentarité avec les autres dispositifs.
 - Jean-Paul CHOULANT demande s'il est prévu de focaliser sur la problématique des parcours.
 - Guillaume BEAURUELLE répond que cette question est importante. Le Pacte est sur un programme pluri-annuel et la méthode avec le cabinet permet d'évaluer l'offre de formation de la Région de manière longitudinale sur l'ensemble de la période du Pacte. Le fait de suivre des cohortes est plus difficile et nécessite de faire évoluer les systèmes d'information ou de s'appuyer sur des systèmes consolidés et interopérables (Agora) non encore opérationnels. Il ajoute le souhait de la Région de disposer d'éléments qualitatifs, via des questionnaires réalisés auprès des bénéficiaires du dispositif #Avenir notamment lors de l'évaluation « Région » par le cabinet Terre d'avance.

- Alexandra MARION évoque l'enquête post-formation.
- Guillaume FOLLEA précise que l'enquête post-formation lancée en 2019 est une enquête trimestrielle mise en œuvre par la Dares visant à recueillir l'avis des stagiaires sur le déroulement de leur formation. L'enquête cible les personnes entre 6 et 9 mois après leur sortie de formation, y compris celles qui l'ont interrompue. Le traitement des résultats pour la région Normandie a été confié au Carif-Oref avec une première publication en septembre 2022 portant sur la dernière vague interrogée.
- Alexandre LEBARBEY appelle à être attentif sur le fait que certains appels à projets sont venus percuter le champ du travail social qui intervient largement sur les territoires au bénéfice des publics concernés par le PIC (invisibles), depuis longtemps et en continu. Il alerte sur le chevauchement concurrentiel entre le monde de la formation et de l'emploi et celui du travail social qui pourrait être préjudiciable aux publics concernés.
- Guillaume BEAURUELLE rappelle que l'objectif de l'évaluation de la Dares est bien d'identifier comment le PIC est appréhendé par les acteurs et comment ses actions arrivent à se coordonner avec les actions existantes par ailleurs et engagées par d'autres acteurs, l'un des objectifs étant d'identifier les « télescopes » possibles.
- Philippe SCELIN demande si les partenaires sociaux ont déjà été contactés et notamment les Interpros pour une vision transversale.
- Marta SEMPLICI répond que les partenaires sociaux ont déjà été identifiés et rencontrés.
- Alexandra MARION confirme que le Medef et l'U2P ont été contactés par des entretiens.
- Stella BASSET demande si l'évaluation s'intéressera au maillage partenarial et aux acteurs qui accompagnent les jeunes dans leur insertion professionnelle. Par ailleurs Stella BASSET demande si les études de cas permettront une généralisation à l'ensemble des secteurs.
- Marta SEMPLICI répond que l'évaluation est uniquement qualitative et ne vise pas l'analyse quantitative des volumes et il sera difficile à ce titre d'observer de près et à grande échelle les parcours des jeunes issus des missions locales. Par ailleurs, les études de cas n'ont pas pour but d'être représentatives ni généralisables, l'objectif étant bien de focaliser l'attention sur l'architecture des dispositifs mobilisés sur les territoires.
- Jean-Paul CHOULANT évoque la question de la digitalisation et de l'accès des personnes éloignées de l'emploi aux outils numériques et le risque de désocialisation de ces personnes liée à la généralisation de la digitalisation. Par ailleurs, il demande s'il est prévu de questionner le monde de l'entreprise et ses contributions pour amener les personnes éloignées de l'emploi à l'emploi.
- Marta SEMPLICI répond que l'évaluation a pour but de détecter des voies innovantes. Sur les entreprises, l'attention est portée sur les travaux des Catef qui interviennent en lien avec les entreprises. Par ailleurs, le sujet de l'Afest sera regardé de près.
- Guillaume BEAURUELLE explique que le marché avec Terre d'avance interrogera certains dispositifs comme Génération compétences. Toutefois les évaluations du PIC et du PACTE ne pourront pas répondre à toutes les interrogations. C'est la raison pour laquelle la Région est en train de bâtir un accord cadre permettant une évaluation continue des actions qu'elle déploie sur le champ de la formation.

-
- Philippe SCELIN évoque la création de la cellule technique prospective installée auprès du Crefop qui constituera une réponse au sujet de l'identification des besoins en compétences des entreprises.
- Jean-Philippe DAMIANI demande si l'évaluation a prévu de regarder l'élévation de la population vers le niveau Bac + 2.
- Marta SEMPLICI répond que ça n'est pas l'objet de l'évaluation.
- Alexandra MARION rappelle que l'objectif du PRIC était de faire monter en compétences les publics les moins qualifiés.

2. Point sur les entrées réalisées et projection 2022

Cf. présentation Alexandra MARION.

- ▶ Plus de 40 000 bénéficiaires attendus en 2022 ((26 000 en 2019)
- ▶ Evolutions disparates par types de publics selon les départements
- Guillaume BEAURUELLE ajoute que l'enveloppe Pacte pour la région Normandie a été fortement dotée en raison de la forte proportion de publics cible du pacte dans la Demande d'Emploi régionale. Cette enveloppe additionnelle combinée à un effort propre très important de la part de la Région depuis plusieurs années (socle à 127 Md'€) rend par nature les objectifs d'entrées en formation très conséquent. Il évoque les deux dispositifs Génération compétences et Afest qui font l'objet d'un focus dans le bilan.
- Alexandra MARION rappelle que les objectifs augmentent significativement chaque année et que les niveaux de réalisation, à cet égard, sont satisfaisants. Les publics cibles sont toujours bien représentés sauf les seniors et les BOETH.
- Valérie MONS demande que soit précisée la part des hommes et des femmes.

3. Questions diverses

Guillaume BEAURUELLE évoque le rendez-vous de révision annuel du PACTE avec le Haut-commissariat à la rentrée 2022.

Prochaine commission ad hoc Pric

A définir via un prochain calendrier doodle